

## NON A LA CHASSE AUX LOUPS !

### Manifestations à Lyon et à Nice

Deux manifestations inter-associatives ont lieu, le 16 janvier à Lyon et le 17 janvier à Nice, contre la chasse aux loups menée par l'État français. Alors que leurs populations diminuent, Ségolène Royal prépare un arrêté ordonnant la destruction officielle de 6 loups supplémentaires ! CAP Loup demande à la ministre de mettre fin à ce massacre d'une espèce protégée, illégal au niveau européen.

Si ce nouvel arrêté de destruction est adopté, nos associations demanderont son annulation devant le Conseil d'État, comme elles l'ont fait pour les arrêtés ministériels du 30/06/15 qui permettent l'abattage de 36 loups pour l'année 2015-2016. Par sa politique de destruction massive d'une espèce « strictement protégée », notre pays se place en infraction avec la Convention de Berne et la Directive Habitats. C'est pourquoi nos associations ont aussi porté plainte contre la France auprès de la Commission Européenne.

Le « plafond » de 36 est déjà dépassé, puisqu'au moins 41 loups sont déjà morts depuis juillet dernier : 34 abattus dont 33 « légalement », et 7 morts de cause douteuse ou non élucidée, sans compter le braconnage non décelé. D'après le suivi officiel<sup>(1)</sup>, la population de loups a baissé entre 2014 et 2015, et continuera à baisser au rythme des abattages actuellement réalisés.

En plus de mettre en péril le retour de l'espèce, cette politique de tirs n'est d'aucune efficacité pour la protection du bétail : les attaques ont même augmenté de 4% entre 2014 et 2015<sup>(2)</sup> ! Pourquoi ? Nos associations constatent régulièrement le manque de protection des troupeaux, vidéos à l'appui<sup>(3)</sup>. La cohabitation ne pourra se faire qu'en incitant réellement les éleveurs à protéger leur bétail, et non en massacrant les loups.

**Samedi 16 janvier à LYON** - 13h : conférence réservée à la presse, Maison Rhodanienne de l'Environnement, 32 rue St<sup>e</sup> Hélène. Présence de Paul Watson, Allain Bougrain-Dubourg, Fabrice Nicolino, Yves Pacalet. 14h : manifestation inter-associative, place Bellecour.

**Dimanche 17 janvier à NICE** - 10h : manifestation, place Masséna.

### Les associations de CAP Loup

#### Contacts :

**LYON :** Jean-François Darmstaedter - FERUS - Tél. 06 30 20 59 64  
Marc Giraud - ASPAS - Tél. 06 07 74 99 05  
Pierre Rigaux - SFPEM - Tél. 06 84 49 58 10  
**NICE :** Sébastien Valembos - GREEN - Tél. 06 25 95 43 27

(1) Source : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, étude de mai 2015

(2) Source : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, bilan au 31 décembre 2015

(3) Voir les vidéos de l'ASPAS, octobre-novembre 2015

(4) Sondage IFOP ASPAS/One Voice, septembre 2013

### [www.cap-loup.fr](http://www.cap-loup.fr) / Les 36 associations de CAP Loup :

**Fondatrices :** Animal Cross, ASPAS, Ferus, LPO PACA, Mille traces, SFPEM, WWF. **Membres :** ALEPE, Altair Nature, ANG, Asbl Wolf Eyes, ASPA Vosges, AVES France, CESB, COGard, CVN, Dignité Animale, Eco Volontaire International, Fondation Brigitte Bardot, GEML, GLS, GMA, GREEN, Kermit, LAEO France, Loup.org, LPO Auvergne, LPO Champagne-Ardenne, Oiseaux Nature, One Voice, Peuple Loup, RAC, Sauvexgarde Faune Sauvage, SPA Lyon Sud-Est, Sur les traces du loup, Tendua.